

# Chapitre 4

## La France en villes

### Table des matières

<b>1</b>	<b>Une France majoritairement urbaine</b>	<b>2</b>
1.1	Un exode rural massif . . . . .	2
1.2	Un réseau urbain hiérarchisé . . . . .	2
1.3	La diversité des dynamiques démographiques et territoriales . . . . .	3
<b>2</b>	<b>Les problèmes des villes</b>	<b>3</b>
2.1	L'opposition centre-périphérie . . . . .	3
2.2	Les fractures socio-spatiales en ville . . . . .	3
2.3	La réaction des autorités . . . . .	4
<b>3</b>	<b>La mutation des espaces ruraux</b>	<b>4</b>
3.1	De nouvelles relations ville-campagne . . . . .	4
3.2	Les espaces ruraux attractifs . . . . .	4
3.3	Les espaces ruraux en déclin . . . . .	4

## Introduction

La France est un pays qui est resté longtemps rural même si, en raison de la précoce centralisation monarchique, Paris a été dès l'époque moderne une des plus grandes villes d'Europe. Aujourd'hui, 80 % des Français sont des citadins. Les villes se sont considérablement peuplées et étendues. Elles offrent des emplois, des services mais doivent faire face à de nombreux défis.

## 1 Une France majoritairement urbaine

### 1.1 Un exode rural massif

---

Le départ des paysans commence au XIX<sup>e</sup> siècle avec la Révolution industrielle. Il est plus lent en France que dans les pays du nord de l'Europe. Ce n'est qu'en 1931 que les citadins deviennent plus nombreux que les ruraux. Le mouvement s'accélère durant les Trente Glorieuses. La prise en compte du phénomène a changé. A l'origine, on ne comptait dans la population urbaine que les personnes vivant dans des localités de plus de 2 000 habitants. Ce qui excluait ceux qui vivaient dans de petits villages mais qui avaient un genre de vie urbain et qui venaient dans le centre-ville pour travailler et consommer. L'INSEE a créé une nouvelle catégorie : l'**aire urbaine**. Une aire urbaine est composée d'une ville-centre, de banlieues et d'une couronne périphérique.

82 % des Français vivent dans une aire urbaine.

Les agglomérations sont confrontées au problème de la périurbanisation. Leur taille ne cesse de croître. En 50 ans, la superficie de Toulouse a été multipliée par 6.

### 1.2 Un réseau urbain hiérarchisé

---

Un réseau urbain est un ensemble de villes qui entretiennent entre elles des liens complexes.

Le réseau français est caractérisé par sa macrocéphalie : il est dominé par l'agglomération parisienne (11,7 millions d'habitants). Paris domine le réseau urbain français car elle possède des fonctions de commandement en matière politique économique et culturelle. Paris est une ville globale (au même titre que New York, Tokyo et Londres) car son rayonnement dépasse le territoire français. Elle est devenue un "*Hub*" dans la mondialisation grâce à la qualité et la variété de ses moyens de communication.

A l'échelon inférieur, on trouve les grandes métropoles (Lyon, Lille. . .). Ces agglomérations exercent un pouvoir de commandement sur leur région car elles disposent de fonctions importantes dans tous les domaines (santé, éducation. . .). Les métropoles voient leur population augmenter car elles ont attiré de nombreuses activités (le casier judiciaire et le service des visas ont été transférés à Nantes. . .). D'autre part, de nombreux franciliens quittent leur région frappée par la cherté des terrains, la pollution et la congestion automobile. D'une manière générale, les métropoles bénéficient du phénomène de **métropolisation** : la concentration des hommes et des activités dans quelques grands centres urbains.

Les petites villes sont dans une situation ambivalente. Certaines, frappées par la désindustrialisation perdent des habitants. D'autres qui sont proches d'une métropole connaissent un réel dynamisme.

### 1.3 La diversité des dynamiques démographiques et territoriales

---

A l'échelle nationale, la France est inégalement urbanisée. Deux Frances s'opposent de part et d'autre d'une ligne Le Havre-Marseille. La majorité des grandes aires urbaines sont situées à l'est de cette ligne.

On assiste cependant, à un rééquilibrage de l'armature urbaine. Les métropoles du sud et de l'ouest connaissent les dynamiques démographiques les plus fortes car elles offrent des avantages non négligeables : le cadre de vie et le soleil, des transports modernes, des emplois tertiaires.

Les grandes villes du nord (à l'exception de Lille) connaissent un dynamisme démographique moins important.

## 2 Les problèmes des villes

### 2.1 L'opposition centre-périphérie

---

Les villes françaises s'organisent autour du centre. On y trouve des monuments (antiques et médiévaux) très protégés qui font l'identité de la ville. Dans les années 1960, les habitants ont déserté les centres-villes délabrés pour s'installer dans des banlieues pavillonnaires avec jardin et garage imitant en cela les États-Unis. Ils ont pris l'habitude de circuler en voiture. Pendant ce temps, les centres ont souvent été rénovés (action d'André Malraux dans le quartier du Marais à Paris). Lassés par les embouteillages et les mouvements pendulaires, de nombreux banlieusards aisés reviennent habiter dans les centres-villes. Ce phénomène aussi appelé "*gentrification*" a d'importantes conséquences. L'arrivée des "*bobos*" fait monter en flèche le prix de l'immobilier et les populations modestes sont contraintes de partir habiter en périphérie.

### 2.2 Les fractures socio-spatiales en ville

---

Comme la majorité de la population vit en ville, c'est en ville que l'on trouve les inégalités les plus criantes.

Les inégalités sont d'abord **spatiales** et cela à plusieurs échelles :

- entre le centre-ville bien équipé (commerces de luxe dans des rues piétonnes, services de haut niveau...) et la banlieue où l'urbanisme a été mené de façon anarchique (alternance de zones pavillonnaires et de grands ensembles...),
- entre deux villes de la même agglomération ; une faible distance sépare la ville la plus riche d'IDF (Neuilly-sur-seine), et la plus pauvre (Sevran),
- entre deux quartiers de la même ville ; chaque commune a son quartier aisé avec des écoles réputées et des quartiers pauvres appelés ZUS (Zones Urbaines Sensibles) où les établissements scolaires sont classés ZEP (Zones d'Éducation Prioritaire)

Les inégalités **sociales** recoupent les inégalités spatiales ; dans les quartiers défavorisés, habite une population française ou d'origine étrangère qui cumule tous les handicaps : mauvaise maîtrise de la langue française, échec scolaire, absence de qualifications, chômage très élevé...

Ces territoires abandonnés par l'État et les services publics sont parfois devenus des zones de non droit où la délinquance et les trafics se développent sur une grande échelle.

## 2.3 La réaction des autorités

---

Des émeutes urbaines éclatent dans certaines cités au cours des années 1980. Elles expriment le sentiment d'abandon des populations concernées. L'État met sur pied une "*Politique de la Ville*" dotée de moyens importants. L'accent est mis sur la rénovation des immeubles ; certaines tours sont dynamitées. Pour attirer des emplois, on crée des zones franches. Comme les quartiers sensibles sont souvent enclavés, des transports sont construits (tramway...). Pour recréer la mixité sociale, on encourage la construction d'appartements pour la classe moyenne. Cependant, ces nouveaux logements plus écologiques ("BBC", "HQE"... ) sont particulièrement coûteux à l'achat.

Même rénovés, les ghettos demeurent des ghettos car ils abritent toujours autant de pauvreté et ils ont toujours mauvaise presse auprès des employeurs.

## 3 La mutation des espaces ruraux

### 3.1 De nouvelles relations ville-campagne

---

Quand l'exode rural s'est accéléré, on a redouté une désertification totale du territoire. Cela ne s'est pas produit et les rapports entre l'espace urbain et l'espace rural ont changé. La population agricole continue toujours de décliner mais la population rurale se maintient. Tous les ans, 75 000 personnes viennent s'installer à la campagne : des urbains qui tentent une reconversion professionnelle dans l'agriculture biologique, des familles recherchant un cadre de vie agréable.

La limite entre ville et campagne est devenue moins nette en raison de l'étalement urbain et du mitage des espaces ruraux.

L'INSEE différencie les territoires "*à dominante urbaine*" et "*à dominance rurale*". Les relations entre les deux ensembles restent fortes grâce aux voies de communication et aux nouvelles technologies.

### 3.2 Les espaces ruraux attractifs

---

Les territoires ruraux situés à la proximité des villes sont les plus attractifs. Les lotissements se multiplient et accueillent une population qui travaille au centre-ville. Les nombreuses constructions (maisons, centres commerciaux, parcs de loisirs) grignotent l'espace agricole. En 1999, l'espace rural occupait 70 % du territoire français ; en 2007, ce chiffre était descendu à 59 %.

D'autres territoires ruraux, pourtant éloignés de la ville connaissent un nouveau dynamisme grâce au développement de "*l'économie résidentielle*" : la multiplication des résidences secondaires, des centres de vacances et des campings génère de nouveaux revenus et une certaine prospérité.

### 3.3 Les espaces ruraux en déclin

---

Ce sont des espaces éloignés des centres et qui cumulent de nombreux handicaps : un climat peu attractif, une agriculture et un élevage peu rentables (notamment en moyenne montagne), un exode des jeunes, une disparition des services essentiels (poste, école, médecine...) ... On les qualifie de "*rural profond*", "*de diagonale du vide*"...

Les espaces ruraux délaissés jouent la carte du développement durable et leurs élus en appellent à la solidarité nationale et européenne.

## Conclusion

Si la population française est à majorité urbaine, les citadins gardent des liens étroits avec l'espace rural. Tous les ans, des milliers de Parisiens se pressent au Salon de l'Agriculture. La campagne fait partie de l'identité française.

Cependant, certaines espaces ruraux sont menacés de désertification totale. D'autre part, l'extension infinie des villes est une menace pour la survie des espaces ruraux et pour notre sécurité alimentaire.